

Dossier de Projet d'Initiative Citoyenne : dépôt du bilan de la demande PIC : "Fête de la musique - Quartier Moulin Potennerie" (projet n° 0002711425), qui s'est déroulé le 20/06/2025

Dépôt d'un bilan de projet PIC

Dispositif financé par la Région Hauts-de-France avec le concours de la Ville de Roubaix

Titre du projet

Fête de la musique - Quartier Moulin Potennerie

N° du projet

0002711425

Objectif principal du projet au regard de la thématique d'intervention choisie

(Lutte contre l'isolement)

Objectifs du projet

Proposer un événement festif et ouvert

Permettre aux habitants et associatifs du territoire de se rencontrer et d'échanger dans un cadre convivial

Renforcer le lien social autour de la musique

Favoriser la découverte musicale autour d'ateliers participatifs

Date de réalisation du projet

Du 20/06/2025 à 16:30 au 20/06/2025 à 21:00

Déroulement de l'action

Le 20 juin, la Fête de la Musique des Quartiers Moulin Potennerie a débuté à 16h30 avec un accueil gourmand (distribution de pop corn). Des animations musicales et ateliers se sont déroulés de 16h30 à 18h : expérimentation musicale en déambulation (Collectif Otium) et karaoké. Un barbecue participatif a eu lieu de 18h à 19h (3,50? le sandwich + boisson).

La journée s'est conclue par un concert habitant à partir de 19h.

Nombre d'habitants mobilisés pour mettre en oeuvre l'action

3 Femme(s), 2 Homme(s)

Nombre d'habitants ayant participé ou assisté à l'action

39 Femme(s), 16 Homme(s)

Résultats obtenus

Point positif : mixité social, interrelationnel, temps festif très attendu par les habitants, découverte des métiers de la musique

Une certaine tension au moment du barbecue liée à la gestion des commandes et à la forte mobilisation de l'équipe.

Réajustement en cours de service avec la mise en place d'un système de gestion de file pour fluidifier l'attente et mieux répartir les rôles.

- Modalités mises en oeuvre pour permettre aux personnes mobilisées et au public de veiller au respect des principes du contrat d'engagement républicain et de la charte régionale de la laïcité et des valeurs républiques :

Inclusion de toutes et tous.

- Actions réalisées pour garantir le principe d'égalité de droits entre les femmes et les hommes :

Inclusion de toutes et tous.

Cet accompagnement était-il suffisant ?

Oui

Souhaitez-vous reconduire votre action ?

Ne sais pas

Avez-vous d'autres idées de projet ?

Non